

Bientôt un accord pour protéger les droits des travailleurs philippins au Maroc

06.04.2023 Bientôt un accord pour protéger les droits des travailleurs philippins au Maroc

Les gouvernements philippin et marocain envisagent de conclure un accord de coopération dans le domaine du travail, qui protégerait davantage les droits de plus de 4.600 travailleurs philippins au Maroc.

« Ce sera une solution gagnant-gagnant. L'accord contribuera à la protection de nos travailleurs au Maroc, et ouvrir également le marché aux professionnels souhaitant travailler dans le Royaume », a déclaré l'ambassadeur des Philippines au Maroc, Leslie Baja, à l'agence de presse philippine (PNA).

Selon l'ambassadeur, cet accord, qui prendrait la forme d'un protocole d'accord (MOU), a été proposé par la partie marocaine et prend en considération « certains des aspects fondamentaux de nos préoccupations en matière de migration et de travail ».

« Même s'il ne s'agit que d'un protocole d'entente, c'est un bon premier pas pour que nous puissions passer à un autre

niveau par la suite », a indiqué Leslie Baja. « Les pourparlers officiels n'ont pas encore commencé, mais l'ambassade est en étroite coordination avec le département chargé des employés étrangers pour les lancer dès que possible, espérons-le dans l'année. »

Le protocole d'accord devrait accroître davantage les engagements entre les agences de travail compétentes des deux pays, ce qui, selon Baja, pourrait également ouvrir la voie à d'autres accords potentiels.

Plus de 4.600 Philippins travaillent d'ores et déjà chez des particuliers, dans la restauration, les salons de beauté, les projets de construction... En plus de cela, selon Leslie Baja, le Maroc manifeste un intérêt croissant pour embaucher des infirmières philippines.

Citant les lois marocaines en vigueur, l'ambassadeur a précisé que l'embauche de travailleurs étrangers dans le secteur de la santé ne couvre que les médecins. « Il faudrait mettre en place un mécanisme parce que la réglementation actuelle ne permet pas, si je ne me trompe, aux infirmières étrangères de travailler ici, mais si elles ouvrent le marché, ce serait bien. »

Source

: <https://medias24.com/2023/04/06/bientot-un-accord-pour-protéger-les-droits-des-travailleurs-philippins-au-maroc/>